



Récepissé de carte de séjour française et voyage au maroc

Par **ILYJAB**, le **19/06/2009** à **17:06**

Bonjour,
je vais faire un voyage au maroc avec ma femme et notre bb, j'ai fait une demande de renouvellement de titre de séjour, j'ai reçu mon récepissé et mon vol et pour la fin du mois. ma question est lors de mon retour est-ce que le récepissé est valable pour l'entrée en France (il n'est valable qu'avec l'ancienne carte de séjour que j'ai toujours)
merci de bien vouloir me répondre

Par **anais16**, le **19/06/2009** à **18:09**

Bonjour,

une fois au Maroc, présentez-vous au Consulat munis du récépissé et de l'ancienne carte pour demander un visa retour.

Cette procédure est normalement très rapide dans le cas de renouvellement de cartes.

Sans cela, il est très peu probable de pouvoir repasser la frontière.

Par **ILYJAB**, le **20/06/2009** à **08:39**

bonjour

a la prfectre ils ont dit qu il n y a pas de probleme a repasse la frontiere

Par **anais16**, le **20/06/2009** à **11:41**

Cela dépend des pays et des agents de la police aux frontières. Parfois cela ne suffit pas, il faut donc faire la démarche d'aller au Consulat comme je vous l'ai conseillé.
Il est possible que sans cela vous n'ayez pas de problème, mais c'est un risque à prendre.

Par **baudelaire12**, le **22/06/2009** à **01:08**

Je sais que si on est étudiant, et que si c'est un récépissé de renouvellement (et pas de première demande) on peut revenir sans problème. Je connais un grand nombre d'amis qui font ça tous les ans (qui rentrent chez eux pour les vacances de la Toussaint)
Après, pour les non-étudiants, j'en sais rien.

Par **ILYJAB**, le **22/06/2009** à **10:28**

BONJOUR
NON C EST PAS UNE PREMIERE DEMANDE ET JE SUIS CONJINT DE FRANCIAS ET
PERE D UN BB DE 7 MOIS.

Par **émelyn**, le **22/06/2009** à **21:07**

Bonjour,

Il n'y a aucune inquiétude à se faire par rapport à ça. Si vous avez votre récépissé et l'ancienne carte, n'oubliez pas aussi votre passeport, personne ne vous empêchera de retourner en France.

Bon voyage.

Par **ILYJAB**, le **23/06/2009** à **22:47**

OK MERCI ET A BIENTOT